



Échange d'expériences de terrain pour le renforcement des capacités des communautés forestières en appui à l'Alliance Globale des Communautés Territoriales

Phase 1 (2023) et Phase 2 (1^{er} janvier - 30 juin 2024)

PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE
DU CONSORTIUM AGTER - AGCT - TINTA
DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS

**LE ROLE DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTES LOCALES
DANS LA GESTION ET PRESERVATION DES FORETS TROPICALES**
DU

COMITE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE FORET



A. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1. Face à la destruction des territoires des PA et CL des forêts, la nécessité de renforcer leur influence sur les cadres politiques et juridiques

La déforestation est l'une des principales causes des crises climatiques et écologiques. Crises qui sont désormais au rang des menaces les plus graves pour la survie de l'humanité. Il est largement admis par la communauté scientifique que les peuples autochtones (PA) et les communautés locales (CL) peuvent être d'excellents garants des écosystèmes et des forêts tropicales, en particulier, si elles ne subissent pas de pressions extérieures les contraignant à modifier leur rapport à l'environnement¹.

Or, les cadres juridiques, les politiques publiques et les projets (publics et/ou privés) touchant à la forêt, y compris pour des motifs de conservation, sont loin de leur reconnaître ce rôle et d'assurer la protection effective de leurs droits, face aux multiples agressions que les PA et CL et leurs territoires subissent.

Renforcer les capacités des organisations représentatives des Peuples Autochtones (PA) et des Communautés Locales (CL) à défendre elles-mêmes leurs intérêts et influencer sur la définition des cadres et politiques sectorielles qui les concernent est donc un enjeu premier.

Pour l'Alliance Globale des Communautés Territoriales (AGCT), AGTER et TINTA, les politiques publiques et les lois ne peuvent prendre pleinement en charge les intérêts des PA et CL et en devenir les garantes effectives qu'à la condition que ces derniers puissent sortir des marges de la société et de la citoyenneté, où elles sont le plus souvent maintenues par les autorités nationales, et exercer leur propre poids politique sur les décisions législatives et exécutives. Si dans l'opinion publique mondiale, l'idée selon laquelle la santé des forêts s'identifie de plus en plus à la protection des PA et CL, ceux-ci restent dans les faits les victimes quotidiennes des agents de l'exploitation minière des ressources forestières et des promoteurs d'une sanctuarisation des écosystèmes excluant des humains.

Instaurer des cadres nationaux et internationaux protecteurs des PA et CL et, à travers eux, protecteurs de la forêt, nécessite selon nous que les voix de ces communautés soient entendues et puissent faire connaître au plus grand nombre les conditions qui leur permettraient d'assumer leur rôle de protection des forêts dans la conduite de leur vie communautaire.

Le célèbre cas du parc de Xingu en Amazonie brésilienne fournit un exemple indiscutable de la manière dont l'exercice du pouvoir de contrôle de leur territoire par les communautés peut faire d'elles un véritable rempart contre la dévastation des forêts. En quelques dizaines d'années, la déforestation a touché tous les environs de ce territoire. Mais en 2016 on pouvait constater qu'elle s'était arrêtée à la limite exacte de celui-ci. Ces limites, fixée le législateur

¹Par exemple : pertes de territoires par accaparements de terres, ou dégradation des conditions économiques (baisse des prix des produits agricoles, hausse des prix des facteurs de production ou de commercialisation...) qui leur imposent de raccourcir les rotations de défriche-brulis notamment (ne permettant plus à la forêt de se régénérer d'une période de culture à l'autre) ou étendre leurs surfaces de cultures. Ils contribuent alors à l'avancée du front agricole sur la forêt.

brésilien, ont été gagnées de haute lutte par les communautés Kayapo et la médiatisation internationale de leurs figures emblématiques.

Le pouvoir brésilien a octroyé une immunité juridique aux communautés Xingu et posé l'interdiction à quiconque d'entrer dans le périmètre du parc sans leur accord. Ce faisant, il a, ni plus ni moins aménagé leur souveraineté effective sur ces terres. Elles ont ainsi pu monnayer l'accès à certaines ressources à leurs conditions, sans préjudice pour la forêt, et se doter alors des moyens matériels de la surveillance de l'espace (sentiers, véhicules...) et de la force nécessaire pour faire obstacle aux tentatives d'incursion par des exploitants illégaux armés, concrétisant pleinement leur contrôle du territoire.

Cet exemple illustre l'instauration d'un respect effectif d'autonomie communautaire. Sa reproduction dans d'autres contextes renvoie à des conditions de visibilité politique qui sont loin d'être à la portée de la plupart des communautés. En outre, il ne doit pas faire oublier l'intérêt que pourraient présenter des articulations d'une autre nature entre les responsabilités et les pouvoirs communautaires et nationaux. Des rapports de garantie mutuelle pourraient prémunir, par exemple, contre d'éventuels changements d'orientations internes, potentiellement non souhaités par la majorité de ses membres, vers une exploitation non durable des ressources ou leur abandon. Mais l'exemple de Xingu illustre de manière éclatante aussi bien l'importance de mesures en Droit que celles des moyens matériels concrets pour garantir l'effectivité de celles-ci en actes. Il montre également combien l'expression et la visibilité des revendications des communautés dans l'espace public national et international est déterminante pour parvenir à leur reconnaissance politique et juridique (et pas seulement symbolique) et pas tant pour leurs conditions d'existence.

Ce projet vise à interroger et à préciser les conditions du renforcement de la visibilité des peuples autochtones et communautés locales en vue d'instruire de futures actions d'appui à leur attention. Il vise également à contribuer dès à présent à ce renforcement. Ces objectifs seront poursuivis par l'animation d'échanges au sein de l'Alliance Globale des Communautés Territoriales, réseau mondial majeur de PA et CL, en partant de l'examen *in situ*, par ses membres ainsi que des chercheurs, de situations concrètes vécues par des communautés.

Ces échanges exploreront notamment les questions suivantes :

- À quelles conditions les PA et CL peuvent-elles contribuer à la préservation des forêts ?
- Comment la reconnaissance de leurs droits et de leur rôle dans la préservation des forêts peut-elle être obtenue ?
- En quoi le facteur financier constitue un enjeu pour les PA et CL dans la perspective d'une gouvernance forestière durable ?
- Pourquoi les mécanismes de financement de la lutte contre la déforestation (incluant des mécanismes financiers spécifiquement dédiés aux peuples autochtones) échouent-ils à asseoir cette gouvernance ?
- Quelles seraient les conditions pour voir ces fonds investis effectivement à cette fin ?
- Quelles sont les structures créées par les PA et CL ou par leurs alliés qui gèrent déjà certains de ces fonds et quels sont leurs facteurs limitants ?

En instruisant ces réflexions par des constats empiriques, le projet contribuera à la réflexion d'AGCT sur ses propres revendications autant qu'il fournira - parce que les visites collectives de terrain seront filmées - des matériaux utiles à la communication de leurs messages et notamment une illustration des situations auxquelles font face les communautés et leur rôle dans la préservation des forêts, ainsi que leurs revendications politiques et légales en vue d'obtenir protection et soutien.

Le projet participera, par ces ateliers et leurs comptes-rendus vidéo, à l'interconnaissance de ses membres et l'échange d'expériences entre eux (autre dimension importante du renforcement).

L'un des domaines de proposition prioritaires pour AGCT est actuellement celui du financement de l'action en vue de traiter les crises climatiques et écologiques.

Il élabore des principes de distribution des ressources qui sont mobilisées à l'échelle mondiale dans cette optique, dont le respect garantirait que les communautés locales en soient effectivement bénéficiaires. Ils doivent assurer qu'arrivent jusqu'à eux des moyens financiers cruciaux pour assurer la protection de leurs territoires, mener l'action publique nécessaire pour parvenir à faire reconnaître et protéger leurs droits, partager et renforcer leurs pratiques de gestion durable des ressources.

Le projet aura pour but de nourrir la réflexion engagée par le réseau AGCT sur cette proposition qu'il développe sous le titre de Vision Shandia.

2. Vision Shandia

Après une phase de structuration au niveau mondial, l'AGCT réunit aujourd'hui cinq réseaux de communautés locales et peuples autochtones organisés sur trois continents : en Amérique centrale (AMBP), en Amérique du Sud (COICA et APIB), en Afrique centrale (REPALEAC) et en Indonésie (AMAN). Forte de cette dimension mondiale², l'alliance a participé à convaincre à Glasgow, lors de la COP26, de la nécessité de mobiliser d'importants moyens pour « faire évoluer positivement les droits fonciers des peuples autochtones et des collectivités locales et soutenir leur rôle de gardiens des forêts et de la nature. ». Un groupe de 14 pays et donateurs philanthropiques, désigné sous l'expression Forest Tenure Donor Group (FTDG), s'est engagé à verser au moins 1,7 milliard USD entre 2021 et 2025 dans ce but ([Pacte de Glasgow pour le Climat](#)).

Les membres de l'AGCT se sont engagés dans la conception d'une proposition commune et d'un plaidoyer pour garantir que le financement de la lutte contre la déforestation bénéficie significativement aux gardiens de la forêt qu'ils sont. Pour l'heure, ils n'ont été destinataires

²L'AGCT revendique assumer la protection de 958 millions d'Ha de terre, dont au moins 400 millions d'Ha de forêts ; Elle en chiffre l'équivalent carbone (biomasse et sols) à 253 milliards de tonnes, dont 131 milliards dans des territoires sur lesquels les droits des communautés ne sont pas officiellement reconnus.

que d'une fraction marginale des ressources allouées aux actions de réduction du changement climatique et d'adaptation à celui-ci³.

Cette proposition, que l'AGCT a choisi d'appeler « vision Shandia », doit détailler les principes et modalités permettant d'assurer une transmission aussi directe et abondante que possible de financements aux communautés, et leur efficacité à servir la protection des forêts. Elle a défini une stratégie qui vise notamment à explorer, avec les donateurs (en particulier le FTDG), comment l'aide au développement et le financement de l'action climatique peuvent mieux atteindre les PA et CL. L'un des objectifs est d'aboutir à des accords avec le FTDG sur des canaux préliminaires de confiance bien identifiés pour l'acheminement des fonds aux communautés ainsi que sur la participation de ces dernières à la vérification du bon accomplissement des engagements des donateurs.

La construction de la vision Shandia doit définir des critères et principes à l'attention des intermédiaires financiers (dans l'optique, entre autres, de promouvoir des pratiques de transparence). Il s'agit également d'analyser les défis et barrières à l'accès aux financements, d'évaluer les dispositifs existants de financement d'initiatives de gestion territoriale, de recenser et favoriser le développement de mécanismes de financement dirigés par les organisations communautaires⁴, et de concevoir des formations pour renforcer la capacité des communautés à accéder aux financements, les gérer et rendre compte de leur utilisation. La promotion de modèles de fonds communautaires constituera enfin un motif central de plaidoyer d'AGCT.

L'agenda de construction de la vision Shandia s'articule aux échéances internationales qui fournissent aux membres du réseau des occasions de se réunir pour l'approfondir autant que pour transmettre leurs messages aux acteurs publics et privés représentés.⁵ Elle se poursuivra en 2023 jusqu'à la COP28 en décembre 2023 à Dubaï.

Le projet proposé au CST-F par AGTER, AGCT et TINTA sera une contribution à cette démarche destinée à étayer les propositions de l'alliance et son plaidoyer par l'examen collectif approfondi et filmé de quelques cas *in situ*. L'analyse des expériences communautaires qui seront interrogées, et de leurs contextes, permettra de couvrir les divers aspects de l'enjeu financier : à quoi ces financements peuvent-ils être nécessaires dans l'optique de préserver les forêts à travers la préservation des communautés locales ? Quels obstacles s'opposent (1) à ce que ces financements parviennent jusqu'à elles, (2) à ce qu'ils soient effectivement utilisés à cette fin par elles ? Quelles conditions devraient être réunies (et quels principes généraux devraient être suivis aux différentes échelles) pour que les financements mobilisés au nom de

3Selon une étude RainForest Norway publiée en 2021 (Falling Short), 1 % de l'aide au développement dédiée à cet objectif ainsi qu'à celui de renforcer les droits fonciers des PA et CL, ont visé la reconnaissance de la tenure foncière des PA et CL forestière et la gestion durable la forêt dans les pays tropicaux, dont une faible portion a atteint les organisations communautaires de base.

4La stratégie de l'AGCT prévoit notamment le lancement du Fond Territorial Mésaméricain sous l'égide de l'Alliance Mésaméricaine des Peuples des Forêts (AMPB) qui émettra des propositions à l'attention des agences de coopération pour développement, du secteur privé pour la mise en place de filière de commerce équitable et durable, de consortiums publics-privés...

5En 2022 : Congrès mondial des forêts à Séoul, Réunion de SABSTA à Bonn, Forum des forêts tropicales d'Oslo, COP Biodiversité de Pékin, Semaine du Climat des Nations Unies à New York, COP 27 de Sharm el Cheik.

l'action climatique et écologique conduisent à un résultat effectif grâce aux communautés locales ?

3. Conditions politiques et juridiques de la protection des communautés forestières

Il ne s'agira pas d'explorer exclusivement la question du financement de l'action des PA et CL pour la reconnaissance de leurs droits sur les ressources et de leurs pratiques de gestion durable de la forêt. Les communautés visitées pointeront et interrogeront, avec les participants, les obstacles qui se dressent entre elles et les ressources mobilisées dans les arcanes internationaux de l'action climatique et le fonctionnement des systèmes de fonds communautaires lorsqu'elles ont pu s'en doter. Mais il s'agira aussi de mettre en perspective les dimensions politiques, juridiques, sociales, économiques et financières de l'action, sans *a priori* sur le caractère de nécessité ou de priorité de l'argent, pour parvenir à cerner au mieux les conditions de son utilité. Les réalisations permises par les fonds communautaires et les risques que l'afflux d'argent entraîne des conséquences sur la cohésion des communautés, seront discutés.

La série de questions listées plus haut indique que les travaux chercheront à questionner plus largement toutes les conditions sous lesquelles les PA et CL peuvent contribuer, autant qu'ils en ont le potentiel, à la préservation des forêts. Il s'agira donc de permettre au réseau de poursuivre, lors des deux visites-ateliers organisées, ses réflexions sur la gouvernance des usages que les communautés font du territoire, ainsi que sur les revendications liées aux conditions politiques et juridiques de leur contribution à sa préservation. Les communautés forestières, souvent installées dans une relation de très longue date avec la forêt, ont établi un lien qu'un point de vue occidental pourrait qualifier de patrimonial avec elle (elles s'en considèrent souvent elles-mêmes davantage comme les enfants ou les hôtes). Leurs usages de la forêt tendent à intégrer une visée de conservation pour leur propre maintien en tant que communauté par-delà les générations. C'est l'une des raisons pour lesquelles PA et CL peuvent être d'importants garants des forêts et de la biodiversité. Le réseau AGCT appelle au respect de l'intégrité des territoires qu'ils habitent et utilisent, et défend des modalités qui permettraient de garantir ce respect. Les réflexions des participants aux visites de terrains-ateliers approfondiront les réflexions sur ces modalités : La propriété collective d'un territoire reconnue par l'État à un PA ou CL offre-t-elle cette protection ? À quelles conditions ? D'autres pistes sont-elles envisagées pour garantir le respect de l'intégrité de leurs territoires, de leur culture et de leurs usages des forêts ? Dans quelle mesure l'assentiment de la communauté formée par l'ensemble des habitants de la région administrative où se trouve une communauté, et *a fortiori* celui de la communauté des citoyen.ne.s du pays, sont-ils à rechercher si des articulations institutionnelles avec l'appareil d'État et les politiques publiques sont nécessaires ? Comment le respect des territoires et modes de vie des PA et CL peuvent-ils être pris en charge au moment de la définition de l'intérêt général des communautés politiques plus larges dans lesquelles elles se trouvent enchâssées (débat public et élaboration des lois et interventions publiques), quand elles sont souvent dans des rapports de domination et de conflictualité avec elles ?

L'expérience des communautés qui seront visitées devra permettre d'instruire ces questionnements et de donner lieu au partage, dans ce même objectif, de leurs propres expériences par les membres de communautés d'autres pays participant aux ateliers itinérants.

B.MÉTHODE

1. Les visites de terrain-ateliers

Deux visites de terrains-ateliers d'une dizaine de jours seront organisées. L'une au Brésil, l'autre au Cameroun.

1.1 Au Brésil

Les visites de terrain-atelier auront lieu au départ de Manaus, auprès de communautés non encore choisies dans les États d'Amazonas, Amapa ou Para. Elles seront organisées en lien étroit avec le Fonds Podaali (<https://fundopodaali.org.br/>). Créé et géré par des représentants .e.s des organisations des peuples indigènes du Brésil membres d'APIB (elle-même membre de l'AGCT), ce fonds s'est donné pour mission de financer les projets des peuples, organisations et communautés autochtones de l'Amazonie brésilienne destinés à renforcer leur autonomie, leurs droits, leur gestion territoriale et environnementale. Il constitue une référence au sein d'AGCT (et au-delà) en matière de collecte, de gestion et transmission des ressources financières aux communautés.

Le voyage d'étude permettra d'interroger la genèse de cette structure, son mode de fonctionnement et ses réalisations. Des projets mis en œuvre avec l'appui de ce fonds seront examinés au travers de visites de terrains et d'entretiens avec leurs parties-prenantes afin d'en constater (notamment par le recours à la vidéo) les réalisations et les questionner. Ceci à la fois en vue de les faire connaître aux participantes et plus tard (phase diffusion) à l'ensemble du réseau AGCT et ses interlocuteurs, mais également de conduire une réflexion collective sur les ressorts de ses succès, ses difficultés, les pistes pour les lever, et d'éventuels enseignements à en tirer dans l'optique de soutenir des initiatives similaires dans d'autres contextes. L'examen de ces projets explorera notamment les modes de décision quant à l'utilisation des moyens financiers et les modalités de suivi de ces utilisations, ainsi que leurs effets.

Les visites de terrain – atelier replaceront par ailleurs ces expériences dans les contextes légaux, politiques et institutionnels et les dynamiques économiques et sociales qui déterminent la condition des PA et CL qui les mettent en œuvre.

1.2 Au Cameroun

Les visites au Cameroun seront conduites avec le Repaleac dans la région de Yokadouma dans laquelle les communautés Bakas sont confrontées aux activités de sociétés d'exploitation forestière et plus généralement aux conséquences d'une reconnaissance plus que défailante de leur statut de citoyens au sein de la Nation camerounaise. Celle-ci ne reconnaît pas de droits collectifs spécifiques à ces communautés autochtones sur leurs territoires forestiers. Beaucoup de ces chasseurs cueilleurs ont connu une sédentarisation plus ou moins forcées qui a fait évoluer les rapports d'échanges historiquement noués avec certaines communautés d'agriculteurs sédentaires voisines vers des situations d'assujettissement (substitution des autorités coutumières de ces deniers à celles des premiers notamment) et même d'asservissement dans les plantations.

L'inégalité de condition des différentes communautés forestières en présence dans la même région constituera l'un des axes de travail de l'atelier itinérant. L'extrême marginalisation dont sont victimes les bakas, sous l'effet de la disparition de leur territoire et de leur propre exploitation, met aussi en péril leur culture et les connaissances insondables qu'ils ont développées de la forêt et des interactions qu'elles peuvent avoir avec l'humain. L'atelier devra contribuer à la réflexion engagée par l'Alliance Globale sur la manière dont elle peut renforcer leur poids politique pour gagner le respect dû à toute personne humaine que leur refusent de nombreux citoyens et, à travers les cadres politiques et juridiques qui les ignorent aujourd'hui largement, un statut protecteur non seulement en tant qu'individus mais également en tant que communautés de chasseurs cueilleurs itinérants au rapport existentiel et culturel si spécifique avec la forêt.

La présence d'un Parc National permettra également d'observer les implications d'un tel dispositif sur les populations en place et les décalages entre dispositions statutaires et mise en œuvre de ce type d'instrument de conservation.

1.3 Principes des visites de terrain-ateliers pour le renforcement des processus d'analyse et proposition en réseau

La modalité de travail choisie est une adaptation des voyages d'études conçus et pratiqués par l'Association AGTER depuis 2005. C'est un des moyens que privilégie l'association pour le renforcement mutuel des capacités d'analyse des personnes qui y participent et la construction de propositions collectives. Ils ont la particularité de placer ces derniers sur le terrain même d'une expérience concrète pour l'interroger ensemble. Ils ancrent ainsi, au sens propre, la réflexion à des cas concrets. C'est par ailleurs tout l'objet de l'association AGTER que de contribuer à nourrir les processus de proposition des organisations en partageant des analyses de situations réelles.

Les visites de terrain ateliers réuniront des personnes d'horizons géographiques et sociaux différents. Ils permettront des échanges interculturels et interdisciplinaires à propice à l'émergence de questionnements nouveaux (pour chaque participant.e.s comme pour tou.te.s), un prisme différent conduisant à soulever des impensés. Ce que Dayma Echevarria, l'une des membres d'AGTER qui a théorisé la démarche, qualifie d'« apprentissage par contrastes » (voir Références plus bas).

Ces ateliers itinérants contribuent à l'interconnaissance des participant.e.s (et donc ici à celle de membres de l'AGCT qui formeront la grande majorité de ces groupes). Ils permettent d'identifier ou de confirmer les convergences de vue. Ils offrent aussi d'amorcer la compréhension des divergences et leur éventuel dépassement si celui-ci est nécessaire pour l'action. C'est un outil puissant pour l'élaboration de propositions fines communes.

Accompagnés par des preneurs de vue vidéo, ils aboutissent à la production de reportages (de formats plus ou moins longs selon les usages visés). Dans le cas présent, ils permettront de faire connaître la condition des communautés visitées aux autres membres de l'AGCT, au grand public et à des « décideurs », ainsi que les propositions dégagées.

a) Préparation

Une visite de terrain-atelier nécessite un important travail préparatoire. Les animateur.trices et les futurs participant.e.s doivent commencer à travailler ensemble à distance quelques semaines, voire quelques mois avant le début du voyage, surtout si les participants ne se connaissent pas entre eux. Il s'agit bien sûr de lancer la dynamique de groupe, mais aussi d'introduire auprès des participants la problématique de l'atelier itinérant et d'inclure celui-ci dans le projet commun plus large.

Les participants doivent prendre part avant même la date de départ à la construction de la réflexion commune. L'atelier n'est pas un but en soi, il y a un « avant » (la phase de préparation et d'échange théorique) et un « après » (la phase de transmission des connaissances et des réflexions du groupe).

Un document préparatoire est préparé par les animateurs avant le début du voyage, et distribué aux participants à leur arrivée. Outre un planning détaillé des visites, ce document contient une présentation historique, économique et socio-culturelle de la zone visitée. Il présente également des points plus théoriques en lien avec les thématiques de l'atelier.

b) L'articulation des visites et des réunions-bilan quotidiennes

Chaque jour, le groupe effectue une ou deux visites. Le but n'est pas de voir le plus de choses possible, mais bien de visiter des structures représentatives de la thématique abordée. Si les journées sont trop chargées, les visites risquent d'être contre-productives. Un atelier itinérant est une expérience physiquement et psychologiquement éprouvante pour les participants qui sont coupés de leur univers quotidien et de leur référentiel habituel. Les phases de temps libre entre les visites (à l'heure des repas par exemple) sont essentielles: elles permettent aux participants d'assimiler les informations reçues lors des visites ou des présentations et d'échanger librement, de manière informelle, leurs impressions.

Parallèlement aux visites et aux présentations, est organisée chaque jour une réunion-bilan au cours de laquelle les participants commencent par prendre la parole à tour pour donner leurs impressions du jour et expliquer ce qu'ils ont retenu des visites. C'est aussi le moment où ils échangent des questions autour des points restés obscurs. Les animateurs, eux, sont en charge de faciliter le débat et de fournir des pistes d'approfondissement à la réflexion.

Ces réunions-bilan fournissent le matériau nécessaire à la préparation du document final de synthèse. Une trace de ces échanges est donc conservée. Les réunions sont prises en notes et filmées. Plus la fin du voyage approche, plus ces réunions peuvent être longues et riches.

c) Rapports et synthèses écrite et vidéo d'une visite de terrain-atelier

Le rapport est le mémoire de l'atelier que les participants rapporteront chez eux à l'issue des visites. Il sera l'outil de communication le plus complet pour diffuser les résultats de l'atelier. Il doit faire état du contenu des visites et des présentations, des échanges des participants à leur sujet et de l'évolution de leurs réflexions, et être le plus clair et le plus pédagogique possible. Il permettra aux participants de transmettre les connaissances accumulées une fois rentrés chez eux et au réseau AGCT de procéder à cette diffusion à plus grande échelle.

Il doit contenir une description précise du contenu des différentes visites et présentations. Il doit également faire état des échanges des participants à leur sujet et de l'évolution de leur réflexion

(sur la base du contenu des réunions-bilan quotidiennes). Il doit faire état des conclusions du groupe par rapport à la problématique initiale. Il doit présenter enfin une synthèse ordonnant ces réflexions en quelques pages.

Il est essentiel que les participants participent à l'élaboration de ces documents dans la mesure où ce sont ceux qu'ils utiliseront pour transmettre leurs constats et réflexions nouvelles. Il est donc nécessaire de prévoir en fin de voyage une journée de bilan durant laquelle les participants décideront de la structure et de la forme qu'ils devront prendre. De même, leur voix est essentielle concernant le sujet et l'organisation des vidéos qui rendront compte de la visite. La production de ces documents procède donc d'allers-retours avec les participants et les organisations pour déterminer leur version finale.

La vidéo permet de communiquer de nombreux éléments du voyage que ne peut restituer aussi fidèlement l'écrit (contexte paysager, autres illustrations diverses, tonalité des témoignage/état émotionnel des interlocuteurs...). Par ailleurs, le support vidéo est, pour nombre d'interlocuteurs des réseaux de communautés concernées, beaucoup plus propice que l'écrit à la restitution/transmission des résultats de l'atelier.

1.4 Conditions pratiques

Chaque voyage d'étude fera l'objet d'une mission préparatoire effectuée par un.e chargée de mission AGTER. Ces missions ont pour but de produire une première caractérisation de la problématique vécue par la ou les communautés visitées et de leur contexte. Ce qui permet de fournir aux participants à la visite, en amont de celle-ci un document qui leur permettra de préparer leurs propres questionnements ainsi que, en écho, la présentation de leur propre expérience communautaire (qu'ils transmettront si possible à tous en amont par écrit ou effectueront à défaut oralement dans les premiers jours de chaque visite). D'autre part, la mission préparatoire vise à identifier les interlocuteurs qui seront rencontrés lors de la venue du groupe et s'assurer de la disponibilité, ainsi que de la diversité des points de vue sur les réalités explorées. La mission préparatoire cherche notamment à cerner les sujets sur lesquels il est possible d'entendre des témoignages allant au-delà des discours convenus (qu'ils soient formatés par la routine ou les institutions).

Les visites de terrain atelier réuniront chacune un groupe de 15 personnes :

- 10 membres de communautés du réseau AGCT : de l'ensemble du réseau latino-américain au Brésil ; du réseau francophone du REPALEAC du bassin du Congo ainsi qu'un membre hispanophone de la coordination AGCT au Cameroun ;
- 3 accompagnateur.trice.s-facilitateur.trice.s (1 AGTER, 1 TINTA, AGCT : Repaleac au Cameroun, APIB au Brésil) ;
- 2 chercheurs invités.

La visite de terrain-atelier au Brésil s'effectuera en deux langues : portugais et espagnol, afin que des membres hispanophones d'AGCT puissent y participer. Au Cameroun, elle se déroulera uniquement en français. Mais l'accompagnateur.trice TINTA effectuera des résumés des échanges à plusieurs moments de la journée à l'attention d'un.e représentant.e hispanophone de la coordination d'AGCT qui sera présent sur place afin que le projet puisse contribuer, malgré

les limites budgétaires, à renforcer les liens entre les réseaux latino-américains et africains de l'alliance globale.

2. Diffusion des résultats (deuxième phase du projet : janvier-juin 2024)

Les visites auront lieu dans deux des trois continents qui comptent des membres de l'AGCT. La répartition du budget sur deux phases a conduit à renoncer à l'animation d'un atelier dans chaque continent.

Mais il a conduit à penser une nouvelle phase de projet, à réaliser en 2024, et dédiée à construire les conditions de la bonne diffusion des résultats du travail d'analyse et proposition réalisé en 2023. Les paragraphes suivants n'en indiquent que les grandes lignes.

2.1 kit d'animation de réunions communautaires autour des résultats des visites de terrain

Un kit incluant des supports écrits et vidéo sera conçu pour permettre à des membres du réseau AGCT d'animer en présentiel, au niveau des PA et CL, des temps de restitution des travaux de la phase 1 et d'échanges-débat autour d'eux. Ces kits seront proposés pour leur fournir des occasions supplémentaires de développer leur propositions et revendications, ainsi que leurs contributions au processus de construction de propositions/revendications de l'AGCT.

2.2 Module de cours en ligne pour partager les résultats des visites de terrain

À cette même fin de faire connaître et s'approprier les résultats de la phase 2, mais en permettant de réunir virtuellement des membres de communautés éloignées (potentiellement à l'échelle de l'ensemble du réseau AGCT), un module de cours en ligne sera conçu et testé lors d'une première session.

AGTER et AGCT/TINTA ont chacun l'expérience de la conception et de la mise en œuvre de ce type d'outil. Ils en mettent à profit les avantages pour permettre une participation active des participant.e.s qui transmettent leur propre expérience et la discutent, entre eux et avec les animateurs, les conditions et actions de leur communautés et les analyses qu'ils en font.

Ces échanges ont lieu dans le cadre de sessions délimitées dans le temps (plusieurs semaines), lors de visio-conférences et sur les forums permanents ouverts sur la plate-forme de cours (Moodle) et des groupes dédiés sur des réseaux sociaux classiques. Ils peuvent être ouverts à certains moments à d'autres intervenant.e.s invité.e.s (personnes ressources choisies selon les points abordés).

Le module produit sera ensuite répliquable après le projet auprès de divers groupes de membres de communautés du réseau AGCT (avec une mise à jour régulière possible), mais également déclinables pour d'autres publics/langues selon les souhaits du réseau AGCT.

Pour fournir une indication de la forme que pourrait prendre ce module de formation, la présentation d'un des cours en ligne que propose AGTER est fournie en annexe.

2.3 Communication des résultats lors de rencontres nationales et internationales

Les opportunités de diffuser les résultats des travaux de la phase 1 seront recherchées dans les agendas nationaux et internationaux des rencontres consacrées aux forêts et aux PA et CL des forêts. Ceci au travers de participations à distance et, dans une mesure qui reste à établir lorsque le budget prévisionnel pourra être affiné, de participations en présence.

3. Pilotage

Un comité de pilotage réunissant des membres les personnels AGTER, AGCT et TINTA mobilisés se réunira une fois par mois en visioconférence pour orienter et superviser le projet.

AGTER aura pour rôle la coordination générale des travaux, qui sera assurée par Coline Sauzion (anthropologue, France), et la préparation et coordination des visites de terrain atelier, qui seront elles assurées chacune d'autres membres d'AGTER : Fatouma-Lucie Sanou (Ingénieure agronome, Côte d'Ivoire / Burkina Faso) et (sous réserve de confirmation) Dayma Echevarria (Agroéconomiste, Cuba).

TINTA, organisation dont les membres accompagnent de longue date l'AGCT dans son développement et la mise en œuvre de ses activités (notamment sur le plan logistique et de la traduction), apportera son concours indispensable dans l'organisation des visites de terrain-ateliers et du webinaire de restitution, leur traduction, ainsi que la réalisation de leurs comptes-rendus vidéo. Alejandra Salgado coordonnera les interventions de TINTA avec l'appui de Leticia Doormann. Toutes deux représenteront l'organisation au sein du comité de pilotage.

AGCT sera la bénéficiaire première du projet, d'abord au travers de ses membres qui participeront aux visites de terrain-ateliers, puis de ses instances de coordination auprès desquelles les résultats seront partagés - résultats conçus pour contribuer à leur réflexion en termes de proposition et à leur plaidoyer - et, à un terme non fixable à l'avance, l'ensemble de ses membres via l'animation des activités de restitution/diffusion des résultats permises par les outils créés en phase 2 (kit d'animation et sessions de formation en ligne). L'Alliance orientera la formulation des supports de diffusion à l'attention des membres des communautés d'une part et à l'attention de ses interlocuteurs (décideurs, institutions, médias, etc.) d'autre part, de manière à assurer qu'ils en transmettent et communiquent au mieux les messages. AGCT sera représentée au sein du comité de pilotage par son secrétaire exécutif, Juan Carlos Jintiach, par le Secrétaire Général du Repaleac Cameroun, le Coordonnateur sous régional du REPALEAC, Joseph ITONGWA et un.e représentant.e non encore désigné.e de l'APIB/COICA.

4. Articulation avec le projet CIRAD-FERN-DOCIP

Le projet cherchera à mettre à profit les éléments réunis par le consortium CIRAD/FERN/DOCIP quant aux dispositions légales et politiques en vigueur au Cameroun et à leur traduction dans les faits, notamment dans l'exercice de caractérisation du contexte et de problématisation des expériences visitées dans ce pays. De même le comité de pilotage concerné partagera ses propres réflexions avec les collègues du CIRAD, FERN et DOCIP, à l'issue des visites de terrain-atelier au Cameroun.

C. RÉSULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

1. Résultats

La contribution apportée à la connaissance des conditions du renforcement des PA et CL des forêts dans leurs actions pour défendre leurs intérêts et influencer sur la définition des cadres et politiques sectorielles qui les concernent est un enjeu premier.

Le renforcement des membres du réseau AGCT et de sa coordination dans leurs actions pour faire reconnaître le rôle des PA et CL des forêts dans la conservation de ces dernières et obtenir le respect effectif de leurs droits sera garanti au travers :

- D'une meilleure interconnaissance de membres du réseau AGCT et de situations vécues par leurs communautés ;
- De la réalisation d'exercice collectif d'analyse et de propositions, propice au renforcement des capacités individuelles d'analyse et contribuant à nourrir, sur la base d'études de cas communautaires concrets, le développement par le réseau AGCT de sa "vision Shandia" ;
- De l'établissement de documents écrits et vidéo permettant le partage des résultats des travaux d'examens de cas, d'analyses et de propositions pour le renforcement des droits des PA et CL et leur pleine contribution à la préservation des forêts.

2. Livrables (dates indicatives)

- Rapport et synthèse de l'atelier itinérant au Cameroun (voir contenu plus haut 1.3 c)) (septembre 2023)
- Vidéos d'illustration et diffusion des résultats de l'atelier itinérant au Cameroun (1 à 2 vidéos courtes pour les réseaux sociaux, 1 reportage pour les sites web des partenaires du consortium et des membres d'AGCT) (septembre 2023)
- Rapport et synthèse de synthèse de l'atelier itinérant au Brésil (voir contenu plus haut 1.3 c)) (décembre 2023)
- Vidéos d'illustration et diffusion des résultats de l'atelier itinérant au Brésil (1 à 2 vidéos courtes pour les réseaux sociaux, 1 reportage pour les sites web des partenaires du consortium et des membres d'AGCT) (décembre 2023)
- Webinaire de restitution de leurs résultats auprès du réseau AGCT (décembre-janvier 2024)
- Un atelier de présentation-discussion des résultats avec le consortium CIRAD/FERN/DOCIP et CST-F (janvier 2024?)
- Rapport de l'analyse croisée des deux visites de terrain-ateliers finalisée dans la foulée de l'atelier de présentation-discussion des résultats avec le consortium CIRAD/FERN/DOCIP et CST-F (février 2024) – Publiable par le CST- F
- Participation à l'atelier présentiel de présentation de résultats et concertation organisé au Cameroun par le consortium CIRAD/FERN/DOCIP (juin 2024)
- Note de politique présentant les vues conjointes des consortium AGTER/AGCT/TINTA et CIRAD/FERN/DOCIP (juin 2024)
- Kit d'animation de réunions communautaires autour des résultats des ateliers itinérants (juin 2024)
- Module de formation en ligne répliquable pour le partage des résultats des ateliers et l'animation d'échanges entre les membres du réseau AGCT et, si souhaité, les participant.e.s extérieurs au réseau (la participations de membres du consortium CIRAD/FERN/DOCIP pourra par exemple être envisagée) (juillet 2024)

D. CALENDRIER PROVISOIRE

[illegible]

E. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ne sont mentionnées que quelques références issues des productions des partenaires du projet eux-mêmes (ces dernières renvoient à de nombreuses autres sources)

Sur les visites de terrain-ateliers

adaptation de la méthode des voyages d'étude d'AGTER

Une présentation générale (édito du Bulletin d'information AGTER de mars 2021)

https://www.agter.org/bdf/fr/corpus_chemin/fiche-chemin-923.html

Les fondamentaux du voyage d'étude AGTER

https://www.agter.org/bdf/fr/corpus_chemin/fiche-chemin-548.html

Une théorie des voyages d'études à partir de l'expérience des voyages d'étude de techniciens cubains en France en 2005 (en espagnol, « Viajes de estudio: experiencia metodológica para el aprendizaje por contraste ») :

https://www.agter.org/bdf/fr/corpus_chemin/fiche-chemin-685.html

Voyage d'études de techniciens cubains en France et en Espagne :

http://www.agter.org/bdf/fr/thesaurus_dossiers/motcle-dossiers-59.html

Voyage d'études AGTER en France

https://www.agter.org/bdf/fr/thesaurus_dossiers/motcle-dossiers-178.html#Onglet_Presentation

Voyage d'études AGTER au Mexique

http://www.agter.org/bdf/fr/thesaurus_dossiers/motcle-dossiers-177.html

Sur la gouvernance des forêts au Cameroun

Dossier produit par agter.org sur « La gouvernance des forêts au Cameroun »

https://www.agter.org/bdf/fr/thesaurus_dossiers/motcle-dossiers-24.html